

Image not found or type unknown



Résolution non mise à l'ordre du jour.

Par **bidule123**, le **16/07/2015** à **21:30**

Bonjour,

J'ai demandé au syndic de mettre à l'ordre du jour trois résolutions, courant février 2015, le syndic me répond par RAR pas de problème, a la prochaine AG, je reçois la convocation pour le 8 sept 2015, rien n'est pris en compte!!!!

Quel est mon recours?

Que puis je faire, dois je lui envoyer une RAR, comme quoi il a oublié, ou dois je faire appel à un avocat?

Merci de vos conseils .

Bidule